

## Chronique de documentation

J. H.

Volume 45, Number 1, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103931ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103931ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

HEC Montréal

### ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

H., J. (1977). Review of [Chronique de documentation]. *Assurances*, 45(1), 65–72.  
<https://doi.org/10.7202/1103931ar>

# Chronique de documentation

par

J. H.

**L'Assurance des Pertes d'Exploitation**, par Jacques Prévotès.  
Aux Éditions de l'Argus. 2, rue de Châteaudun, Paris.

M. Jacques Prévotès est le directeur général « Incendie-Dommages » de l'Union des Assurances de Paris. Cela seul devrait apporter à son livre une faveur particulière. Ajoutons que le professeur Maurice Picard avait accepté, en 1961, d'écrire la préface de la première édition. Or, M. Picard était reconnu à l'époque comme un des grands spécialistes du droit de l'assurance en France.

65

Le livre de M. Prévotès, dont voici la quatrième édition, passe en revue les conditions et la portée de l'assurance dite des « pertes d'exploitation ». Il y a là une question difficile. Aussi le lecteur pourra-t-il se reporter au livre de M. Prévotès pour essayer de clarifier certains points.

Il s'agit d'une étude portant sur le marché français. D'un autre côté, il y a entre notre assurance profits et l'assurance des pertes d'exploitation des ressemblances telles qu'on voudra sans doute avoir ce livre, partout où l'on cherche l'explication d'une assurance qui, pour beaucoup de gens, présente des problèmes assez sérieux.

**Assurance et Réassurance. Lexique anglais/américain-français**, par Jacques Lesobre et Henri Sommer. Chez Berger-Levrault. Paris.

Nous avons déjà parlé de ce lexique qui nous paraît fort bien fait. Il est intéressant pour nous, assureurs d'Amérique, étant donné qu'il tient compte, non seulement du vocabulaire

d'assurance en France, mais également en Angleterre et en Amérique. Pour ne donner qu'un exemple, on y trouve cette différence entre le sens donné au mot *underwriter* en Angleterre et aux États-Unis. On dit, par exemple, *souscripteur* pour traduire le terme anglais en mentionnant cependant que *Lloyd's underwriter* devient *souscripteur à Lloyd's*.

66 **The Hold Harmless Agreement. The National Underwriter Company. Cincinnati, Ohio.**

Il s'agit, comme on l'indique en sous-titre, d'un guide dans cette question si difficile. En assurance de responsabilité civile, en effet, on se pose constamment des questions au sujet des contrats signés entre propriétaires et entrepreneurs. Non pas, il est vrai, pour les conventions de peu d'importance, mais pour celles qui entraînent des travaux considérables. Nous signalons cette brochure de 136 pages à nos lecteurs. Ils y trouveront sinon des solutions à tous leurs problèmes, du moins à certains d'entre eux. Ils seront également en mesure de constater la complexité du problème et ses conséquences lorsqu'on n'a pas recours à des situations valables.

**No-Fault Insurance. A complete unbiased analysis of no-fault insurance — telling what it is, what it does, and what it will mean to you.** By Willis Park Rokes. Insurors Press, Inc. Santa Monica, California.

Voici le commentaire de l'éditeur:

« One of the most controversial plans in insurance history is the no-fault concept. This book, unique in the literature of the automobile reparations controversy, is a balanced, impartial presentation of the subject.

« Written in layman's language, the book explains in uncomplicated terms what has heretofore been a complex,

cluttered topic, distinguished by extravagant claims, immoderate arguments and deceptive « pseudo no-fault » levels.

« *No-Fault Insurance* is designed for easy reading by you, the automobile owner who ultimately pays the bill . . . yet it is so exhaustively researched (with bibliography and numerous appendices) as to provide legislators, attorneys and insurance industry personnel with the data *they* need in evaluating this revolutionary concept.

67

« If you drive a car, you *need* this book to know how no-fault will affect you ! »

Le livre est de 1971. Il garde une bonne partie de son actualité. Nous ne le présentons pas ici comme un guide à suivre aveuglément, mais comme une étude orientée dans le sens désiré par son auteur, mais qu'il est bon de consulter si l'on veut essayer de comprendre. Et cela, même si la question est complexe.

**Guide pratique des estimations de préjudices corporels, par Gilbert Croquez. 3e édition. L'Argus, 2, rue Châteaudun, Paris.**

Comment l'on traite les estimations de préjudices en France et dans divers pays d'Europe, voilà le sujet dont nous entretient l'auteur. Son guide est essentiellement pratique; il permet de constater ce que l'on accorde à la victime d'un accident, au double titre du préjudice subi par la victime et par les proches. À mettre en regard les indications que donnent, pour le Canada, les recueils de Stone & Cox de Toronto.

Nous le signalons à nos lecteurs pour la méthode de travail et pour le vocabulaire: deux éléments inégalement importants, mais valables.

**L'Action Nationale.** Mai-juin 1976. Monsieur Esdras Minville (1896-1975). Montréal.

68

Monsieur Esdras Minville a eu sur la pensée économique, au Canada français, une influence considérable. C'est ce que rappelle ce numéro spécial de la *Revue* qui lui est consacré. Les textes sont de MM. Firmin Létourneau, Marcel-Aimé Gagnon, Pierre Harvey, François-Albert Angers, Richard Arès et André Bergevin: amis ou collaborateurs du professeur Minville. On ne pourra jamais écrire sur l'École des Hautes Études Commerciales sans se souvenir de l'œuvre qu'y a accomplie M. Minville. Il en a été le directeur pendant une des périodes les plus difficiles, celle des interventions constantes du parti au pouvoir, non dans l'orientation des études — cela monsieur Minville ne l'aurait pas permis — mais dans la vie matérielle de l'École.

**Le Marketing en Assurance,** par Jacques Charbonnier. Aux Éditions de l'Argus, 2, rue de Châteaudun, (75009), Paris.

Je n'aime pas le mot *marketing* qui, au fond, est l'art de la vente; mais qu'on l'aime ou non, il représente une méthode active, remuante, efficace. En l'appliquant aux assurances, monsieur Charbonnier ouvre des horizons ou, tout au moins, précise des méthodes qui ne sont pas sans mérite dans un domaine où il faut avoir des idées et savoir leur donner la forme la plus efficace.

**L'énigme de l'inflation.** Exposé sommaire et indicateurs économiques. L'énigme de l'inflation, treizième exposé annuel du Conseil Économique du Canada. En vente aux Approvisionnements et Services du Canada. Ottawa. K1A 05P.

Inflation, énigme et fait d'importance capitale au point de vue économique. À ceux qui veulent soulever le voile, nous

conseillons ces deux publications d'importance et de portée différentes. Elles sont l'œuvre d'une équipe intéressante, sous la direction d'hommes en vue dans le domaine économique.

Les présidents du C.E.C. changent sous des influences diverses, tant il doit être difficile de rester en place dans un domaine où la politique joue un certain rôle, non prépondérant, mais compréhensible. Le dernier départ est venu quand un ex-président s'est porté à la rescousse du parti libéral dans le Québec. Il a été élu tout en restant hors du gouvernement à un moment où la population a décidé d'en changer.

69

Si nous signalons ici ces deux travaux d'inégale importance, encore une fois, c'est qu'ils apportent des faits qu'il faut connaître si l'on veut comprendre quelque chose à cette réaction à l'ordre économique et social.

**La Femme et la Société québécoise**, par Ghislaine Houde. **Bibliographies québécoises no 1. Publication du Ministère des Affaires culturelles, Québec.**

Il s'agit cette fois non d'un texte historique, mais bibliographique. À l'occasion de l'année de la femme, on y a réuni une abondante documentation sur la femme au Québec dans les divers domaines de son activité extrafamiliale. Pour montrer dans quel esprit les documents ont été colligés, voici un court extrait de l'introduction: « Dans une analyse, Gilles Marcotte affirme qu'il n'est pas inutile, au surplus, de rappeler que les seuls écrits d'ici qui aient jamais remporté en France des prix littéraires de quelque importance sont des femmes: Gabrielle Roy (*Le Fémina*), Claire France (*Le grand prix du Maine*), et Marie-Claire Blais (*Le Médicis*). On a dit aussi, dans une étude préparée par la Commission Royale d'Enquête sur la situation de la femme au Canada, que nos femmes de lettres ont joué un rôle dominant dans la prise de

conscience de la société canadienne-française, qu'elles ont souvent mieux compris que les hommes le sens même de la vie au Canada français et qu'elles ont su l'exprimer en poésie et en prose sur un ton plus juste ». Au lendemain de la Journée de la Femme, on ne saurait exprimer mieux ce que pensent beaucoup d'hommes sans oser le dire.

**70** **Le rapatriement de la Constitution.** Dans les Cahiers de droit de l'Université Laval. Québec. Volume 17, No 3, 1976.

À nouveau, nous signalons à nos lecteurs cette excellente revue de droit. Nous leur indiquons, en particulier, dans ce numéro, l'article de Me Guy Tremblay sur « la nouvelle charte constitutionnelle et les trois dimensions d'un rapatriement ». En le lisant, ils comprendront mieux les conditions et les difficultés d'une mesure qui s'impose, mais sur laquelle ont buté nos gouvernants depuis 1867 et, tout récemment, ceux qui ne peuvent plus admettre que nous ne puissions modifier la Constitution sans en référer au Parlement britannique, ce conservateur de la vertu politique du Canada. Me Tremblay analyse les solutions possibles sous l'angle :

1. du simple rapatriement; 2. du rapatriement avec une formule nouvelle; 3. du rapatriement avec une toute nouvelle charte.

Il faut mettre en regard de cet excellent article le livre récent de Me Jacques Brossard sur la manière dont la séparation du Québec du reste du Canada pourrait se réaliser constitutionnellement. Son livre a fait quelque bruit après les événements de novembre 1976. Écrit avec une grande clarté de vision, l'ouvrage de Me Brossard a été patiemment et fort bien fait par un homme qui, au cours d'un assez long éloignement de l'enseignement, s'est demandé comment pourrait se réaliser la séparation du Québec et à quelles conditions d'ordre juridique.

Si les deux auteurs sont bien différents dans leur préoccupation, ils se rejoignent dans le sérieux et l'honnêteté de leurs travaux.

**Les 40,000 heures: inventaire de l'avenir**, par Jean Fourastié.  
Chez Laffont-Gauthier. Paris.

L'avenir est ce qu'on le fera. Truisme, assurément ! Mais que pourrait-il être ? C'est ce que se demande M. Jean Fourastié dans un livre de deux cent quarante-six pages, consacré à la condition humaine en transition. Tout le monde n'aime pas monsieur Fourastié, et c'est normal. Mais ici on le sent préoccupé par l'évolution de la condition humaine dans un monde qui a changé rapidement et qui a brisé les cadres que l'on croyait bien solides.

71

En terminant, il a une réflexion sur les conditions de la prévision que voici : « La prévision se distingue ainsi radicalement de la prédiction. Elle n'est pas faite pour dire à l'avance ce qui arrivera nécessairement : mais pour permettre aux hommes de prendre conscience du possible, ouvrir au maximum leur faculté de choix, de décision, d'action sur le réel ». En apportant ses propres idées sur l'évolution du milieu contemporain, M. Fourastié fait œuvre utile. Il excelle dans l'art d'exposer simplement ce que d'autres présentent lourdement ou tout au moins à travers une brume épaisse.

**Le Chômage et la Sécurité Sociale.** Bureau International du Travail, Genève.

Le titre indique bien l'intention de cette publication qui nous vient du B.I.T. C'est avec plaisir que nous le mentionnons ici, en notant ceci pour nos lecteurs :

« La première partie de l'étude décrit à grands traits l'évolution historique et les grandes conceptions adoptées

72 dans le domaine de la protection contre le chômage: elle expose l'efficacité générale des régimes de prestations de chômage tels qu'ils se présentent à l'heure actuelle, et décrit la situation dans les pays en développement. Après un bref examen de l'évolution de la situation économique du monde, l'étude analyse les diverses conceptions d'ensemble qui existent de la protection contre le chômage et les espérances auxquelles celles-ci ont donné lieu. Cet exposé est complété par les tableaux de l'Annexe B, qui donne des explications sur les différentes composantes des régimes actuellement en vigueur dans les divers pays. »

Les prestations accordées aux chômeurs remplissent dans notre vie économique une fonction de la plus grande importance. Elles accordent au milieu social une relative stabilité inconnue dans le passé. Par ailleurs, on leur a reproché d'être à ce point élevées qu'elles contribuent à maintenir le chômage dans certains cas. Il est intéressant, par conséquent, de lire cette étude à laquelle le B.I.T. apporte sa connaissance du sujet et son impartialité.